

NOTICE

SUR

NOTRE-DAME DU FOLGOET

PAR

POL ET HENRI DE COURCY.

Prix : 1 franc.

(Se vend au profit de l'église du Folgoët.)

SAINT-BRIEUC,

IMPRIMERIE DE L. PRUD'HOMME. — 1860.

Roy
Aug

NOTICE

SUR

NOTRE-DAME DU FOLGOET.

NOTICE

SUR

NOTRE-DAME DU FOLGOËT

PAR

POL ET HENRI DE COURCY.

Prix : 1 franc.

(Se vend au profit de l'église du Folgoët.)



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026

SAINT-BRIEUC,

IMPRIMERIE DE L. PRUD'HOMME. — 1860.

SOMMAIRE.

I. — Le pèlerinage du 11 Septembre 1859.	p. 1
II. — La légende du Fou du Bois.	4
III. — Description de l'église.	17
IV. — Histoire de l'église. — Siècles de grandeur. — Périodes de décadence et projets de restauration.	33

NOTRE-DAME DU FOLGOËT.

I.

On sait que, dans beaucoup de diocèses, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont commencé à faire revivre la coutume des pèlerinages dans les classes de la société qui s'étaient habituées à laisser au peuple des campagnes ces pieuses excursions. Des sanctuaires que la foi de pauvres paysans préservait seule de l'oubli, se sont vus tout-à-coup entourés d'une vénération rajeunie, grâce au concours des modernes confrères de la charité; et c'est ainsi que les Conférences du diocèse de Quimper et Léon travaillent, par leur exemple, à ramener la foule des fidèles vers ces pèlerinages qui étaient autrefois si populaires en Bretagne. Pour la première fois, le dimanche 11 septembre dernier, les Conférences de Brest et de Lesneven, et des députations de celles de Quimper, de Morlaix, de Lambézellec et de Saint-Pol-de-Léon, se sont donné rendez-vous sous les voûtes de la belle collégiale de Notre-Dame du Folgoët; et elles ont

résolu de s'y réunir à l'avenir une fois chaque année, afin d'appeler sur les œuvres de leur zèle les bénédictions de la glorieuse patronne du Fou du Bois (Folgoët).

L'exemple si noblement donné par les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul a déjà ranimé dans bien des cœurs l'œuvre du pèlerinage du Folgoët. Nous ne saurions donc mieux commencer une Notice écrite pour seconder cet heureux mouvement, qu'en résumant ici le procès-verbal de la pieuse excursion du dimanche en la fête du saint Nom de Marie.—En ce jour-là, à neuf heures du matin, les membres des Conférences arrivant de Brest, grossis des députations des principales villes du diocèse, rencontraient la Conférence de Lesneven, qui s'avancait escortant la croix, les bannières et le clergé de la paroisse. Alors tous les pèlerins, rangés avec ordre sur deux files, se sont rendus processionnellement à la collégiale, en chantant les litanies de la sainte Vierge. Attirés par les chants pieux, édifiés par le recueillement des confrères, les habitants suivaient en foule, et la procession a pénétré dans l'église après en avoir fait le tour extérieurement.

Mgr l'Evêque de Quimper, qui saisit avec empressement toutes les occasions de témoigner son vif intérêt à la Société de S.-Vincent-de-Paul, a bien voulu célébrer lui-même la messe au maître-autel de la collégiale. Après l'évangile, le Prélat a

prononcé une touchante allocution, dans laquelle il a exposé que ce sanctuaire aujourd'hui si délabré, était jadis un splendide monument de la munificence et de la piété de nos pères; que même dans des jours de sinistre mémoire, jours de vandalisme et d'impiété, il était resté pour la foi des fidèles comme un lieu de refuge, où la protection de la sainte Vierge se faisait visiblement sentir. L'éloquent Evêque a félicité les membres des Conférences de l'acte de piété qu'ils remplissaient publiquement, du bon exemple qu'ils donnaient en visitant un temple vénéré depuis des siècles, et pour lequel les plus grands personnages avaient manifesté leur respect et leur dévotion. Il les a engagés à persévérer dans cette sainte pratique, si propre à raviver la foi dans toutes les classes de la population.

Mgr Sergent a continué ensuite le saint sacrifice, et, à la communion, deux cents pèlerins sont venus recevoir le pain de vie de la main de leur premier pasteur. On a célébré ensuite la grand'messe de la fête du Saint Nom de Marie. Puis les confrères se sont rendus au château de Kernou, où, par les soins de la Conférence de Lesneven, une table de 140 couverts avait été dressée. Le repas, présidé par Monseigneur, a été animé par une douce gaieté, et il a été suivi d'une assemblée générale des Conférences, tenue en plein air, à l'ombre d'arbres touffus. Spectacle touchant que celui de cette nombreuse

réunion d'hommes, assis sur le gazon autour du vénérable prélat, comme jadis la multitude groupée autour du Sauveur et avide d'entendre la parole divine !

Dans l'après-midi, les confrères se sont retrouvés à la Collégiale pour assister aux vêpres et au salut. Ils ont fait à la Dame du Folgoët les prières d'usage ; ils l'ont invoquée particulièrement pour le Souverain-Pontife. Enfin les membres des diverses Conférences ont pris congé les uns des autres, en se promettant cordialement de se revoir, dans un an, au même pèlerinage ; et ils ont emporté le souvenir d'une journée bien employée, qui a servi à l'édification des nombreuses populations attirées par cette belle fête. — Vénérer la fontaine de Notre-Dame, prier là où priaient le Bienheureux Salaun, ce fou de la Vierge, ce mendiant privé de raison selon le monde, n'était-ce pas là une bonne œuvre pour des confrères de Saint-Vincent-de-Paul ?

II.

La charmante église du Folgoët doit son origine à un miracle dont la date ne se perd pas dans les temps reculés des légendes. Aussi, voudrait-on le révoquer en doute, qu'il faudrait, comme conséquence, nier l'existence même de l'église construite en commémoration de ce prodige. C'est à une époque très-historique, au

siècle de Froissart et de Monstrelet, au plus fort des guerres civiles de la Bretagne ; c'est alors que vivait dans la forêt, aux environs de Lesneven, un pauvre mendiant nommé Salaun, qui n'était connu des habitants que sous le nom du *Fou du Bois* (en breton, *Foll-goat*).

Venu au monde à l'époque où naissait Bertrand du Guesclin, enlevé au ciel à l'époque du combat des Trente, Salaun fit moins de bruit sur la terre que le célèbre connétable ou que les braves compagnons de Beaumanoir. Son corps ne fut pas transporté en pompe royale à S.-Denis, pour y reposer au milieu des souverains ; aucun obélisque ne rappelle sa mémoire ; mais sur son humble tombe, on a construit un monument qui fera vivre son nom dans la suite des siècles (1). C'est que Salaun, loin de chercher l'agitation des combats, ne demanda que le calme de la prière. Il choisit la meilleure part, et elle ne lui fut pas ôtée.

« Ce pauvre enfant, dit un vieil auteur, dans

(1) A l'époque où vivait Salaun, la forêt où il avait choisi sa demeure faisait partie de la paroisse d'Elestrec ; et lors de la constatation du miracle, le corps du Fou de la Vierge fut exhumé et transporté à Elestrec. Cette église tombant en ruines au xvi^e siècle, les paroissiens obtinrent des seigneurs de Guicquelleau l'usage de la chapelle de leur manoir, et la paroisse a été transférée dans la suite au Folgoët. Près de l'emplacement de l'ancienne église d'Elestrec, une grosse pierre arrondie désigne, dit-on, la sépulture de Salaun.

un langage digne de saint François de Sales, ce pauvre enfant, croissant en âge, commença à chérir les douceurs de la solitude, choisissant pour sa retraite ordinaire un bois, loin de Lesneven d'une demi-lieue, orné d'une belle fontaine bordée d'un très-beau vert naissant. Là, comme un passereau solitaire, il solfiait à sa mode les louanges de la Vierge adorable, à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur; et de nuit, comme le gracieux rossignol, perché sur l'épine de l'austérité, il chantait *Ave Maria*.

» Il était misérablement vêtu, toujours nu-pieds; n'avait pour lit en ce bois que la terre, pour chevet qu'une pierre, pour toit qu'un arbre tortu, près de ladite fontaine. Il allait, tous les jours, mendier son pauvre pain par la ville de Lesneven ou ès environs, n'importunant personne aux portes que de deux ou trois petits mots; car il disait *Ave Maria*, et puis en son langage breton : *Salaun a zebred bara*, c'est-à-dire « Salaun mangerait du pain. » Il prenait tout ce qu'on lui donnait, revenait bellement en son petit ermitage auprès de la fontaine, en laquelle il trempait ses croutes, sans autre assaisonnement que le saint nom de Marie.

» Au cœur de l'hiver, il se plongeait dans cette fontaine jusqu'au menton, comme un beau cygne en un étang, et répétait toujours et mille fois *Ave Maria*, ou bien chantait quelque rythme breton en l'honneur de Marie.

» On rapporte que lorsqu'il grouait à pierre fendre, il montait en son arbre, et prenant deux branches de chaque main, il se berçait et voltigeait en l'air en chantant : *O Maria!* En cette façon et non autrement il échauffait son pauvre corps.

» C'est pourquoi, à cause de cette sienne façon de faire, l'appelait-on le Fou (Salaun ar Foll). Et pourtant est-il l'un des plus beaux mignons de la Reine des Cieux.

» Une fois, il fut rencontré par une bande de soldats qui couraient la campagne, lesquels lui demandèrent : *Qui vive?* Auxquels il répondit : « *Je ne suis ni Blois ni Montfort; je suis le serviteur de Madame Marie, et vive Marie!* » A ces paroles, les soldats se prirent à rire et le laissèrent aller.

» Il mena cette manière de vie trente-neuf ou quarante ans, sans avoir jamais offensé personne. Enfin il tomba malade, et ne voulut pour cela changer de demeure. L'on tient que la sainte Vierge, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consola et récréa merveilleusement de ses aimables visites, s'apparaissant devant lui environnée d'une grande clarté, et accompagnée d'une troupe d'anges.

» Notre pauvre simplique, sentant bien que sa fin approchait, comme une tourterelle, fit résonner l'écho de sa voix, pour marquer que l'hiver de sa vie était passé. Mourant, il répétait

encore dévotement le doux nom de Marie. Après cela, il rendit heureusement son âme pure et innocente à Dieu. Son visage, qui en sa vie était tout défait par la pauvreté, parut si beau et si lumineux, qu'il le disputait à la candeur du lys et au vermeil de la rose.

» Il fut trouvé mort non loin de la fontaine, près du tronc d'arbre qui avait été sa retraite ; et l'enterrèrent les voisins, sans bruit et sans parade, en ce même lieu (1). »

Le pauvre Salaun avait été tellement méprisé pendant sa vie, qu'on ne transporta pas même son corps au cimetière de la paroisse d'Elestrec. On le croyait privé de raison, parce qu'il châ-tiait sa chair en l'exposant à l'intempérie des saisons, parce qu'il s'était condamné aux jeûnes les plus sévères, et à ne prononcer d'autre parole qu'une prière. Déjà, à cette époque, la Foi s'était assez affaiblie dans les âmes, pour que l'on traitât de folie ce qui était un degré extraordinaire de sainteté. Mais tandis qu'un grand nombre de Bienheureux ont connu la folie de la Croix, Salaun embrassa la folie de la Vierge, et

(1) *Le dévot Pèlerinage du Folgoët, avec le sommaire des pardons et indulgences concédées à cette sainte chapelle*, par le R. F. Cyrille Le Pennec, Carme de Saint-Pol-de-Léon. Ce religieux vivait de 1611 à 1649. Son *dévot Pèlerinage*, imprimé d'abord en 1634, se retrouve dans l'édition des Vies des Saints de Bretagne d'Albert Le Grand, donnée à Brest en 1837, par M. Miorcec de Kerdanet.

la Vierge se montra satisfaite des hommages naîfs de son pieux serviteur. Déjà on ne parlait plus de Salaun, dont la mémoire semblait ensevelie dans l'oubli aussi bien que son corps dans la terre, lorsque « Dieu fit naître sur sa fosse un lys blanc, beau par excellence, lequel répandait de toutes parts une fort agréable odeur ; et ce qui est plus admirable, c'est que dans les feuilles de ce lys étaient écrites en caractères d'or ces paroles : AVE MARIA ! Le bruit de cette merveille courut, en moins de rien, dans toute la Bretagne, de sorte qu'il s'y transporta une infinité de monde pour voir cette fleur miraculeuse, laquelle dura en son estre plus de six semaines, puis commença à se flétrir. Et lors fut avisé, par les Ecclésiastiques, Nobles, et Officiers du Duc, qu'on fouirait tout à l'entour de sa tige, pour sçavoir d'où elle prenait sa racine, et trouva-t-on qu'elle procédait de la bouche du corps mort de Salaun ; ce qui redoubla l'estonnement de tous les assistans, voyant un témoignage si grand de la sainteté et innocence de celui que, quelque temps auparavant, ils estimaient Fol (1). »

— Le vénérable abbé de Landevennec vit, comme tant d'autres, *le tombeau fleurdelysé* ; il composa

(1) Relation de Jean Guillerm, Docteur en théologie, Recteur de Guimiliau au commencement du xvii^e siècle.

en bon latin la relation du miracle (1), et il la termina en ces termes : « Je, Jean de Langoueznou, Abbé dudit lieu de Landevennec, ay esté présent au miracle cy-dessus, l'ay veu, ouy, et si l'ay mis par escrit à l'honneur de Dieu et de la benoïste Vierge Marie ; et afin que je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent, j'ay composé un cantique en latin pour les trépassés, auquel il y a six fois *O Maria ! O Maria !* lequel est encore jusques aujourd'hui solennellement chanté en très-grande dévotion en notre royal Moustier, et par tous les Prieurez qui en dépendent, comme aussi en plusieurs autres lieux, et est tel qu'il s'en suit en latin :

« *Languentibus in Purgatorio*

« *Qui purgantur ardore nimio, &c. »*

La belle prose de Dom Jean de Langoueznou ;

(1) La version latine est perdue ; mais nous possédons une traduction en paraphrase française, sous le titre : « *Histoire miraculeuse, contenant le mystère de Notre-Dame du Folgoët, au fond de la Basse-Bretagne, advenu environ l'an 1350, et solennisé au premier jour de novembre ou à la my-août, en mémoire de saint Salaun, extraite du trésor de l'église du pays même où il est vénéré.* » Cette traduction fut faite en 1562, par René Benoist et Pascal Robin, sur le texte latin de Langoueznou, communiqué par le R. P. Rolland de Neufville, évêque de Léon. Elle a été reproduite dans la nouvelle édition des *Vies des Saints de Bretagne*. Brest, 1837.

inspirée par le miracle du Folgoët, a été en effet adoptée par la Liturgie. Non-seulement elle se chante encore, comme *motet*, à l'office des morts dans toute la Bretagne, mais elle est connue à l'autre extrémité de la France, aux pieds des Alpes et sur les bords de la Méditerranée. Dans les diocèses de Marseille, de Digne et de Fréjus, les confréries de pénitents entonnent : « *Languentibus in purgatorio* » au retour de tous les convois funèbres ; et en répétant avec eux, à la fin de chaque verset, l'invocation *O Maria !* nous nous sommes souvent rappelés le bienheureux Salaun, qui disait aussi *O Maria !* sur la terre, avant de le chanter éternellement dans le ciel (1).

La foule ne cessant de se renouveler autour du tombeau *fleurdelysé*, comme dit la chronique, la piété des fidèles résolut d'ériger une église à Notre-Dame, sur la fontaine du pauvre mendiant dont la foi avait été récompensée ; et l'on doit à ce miracle l'un des plus beaux édifices religieux de la Bretagne. La légende de saint Salaun explique seule le monument. Que l'on supprime cette légende, et il devient impossible de trouver

(1) Nous avons sous les yeux le *Graduel-Vespéral Romain* adopté par les Archevêque et Evêques de la Province ecclésiastique d'Aix. — Imprimé à Digne, par Repos. 1852. — La prose *Languentibus in Purgatorio* s'y trouve à la page 225.

une raison d'être à une église bâtie à très-grands frais , près d'une ville , au milieu d'un bois où rien , avant Salaun , n'avait été de nature à attirer l'attention publique.

Cependant , un honorable écrivain de Brest a essayé , récemment , de ravir à notre sanctuaire la gloire d'abriter la fontaine du Bienheureux Fou de la Vierge. Se basant uniquement sur deux paragraphes d'une histoire manuscrite de l'abbaye de Landevennec , et sur l'existence , près de cette abbaye , d'une petite chapelle connue sous le nom de Follgoat , M. P. Levot en conclut que Salaun a dû passer sa vie près de Landevennec et non près de Lesneven. Le docte bibliothécaire prétend que c'est la petite chapelle de Cornouailles et non la grande église de Léon qui a été érigée sur le lieu du miracle , et il ne craint pas de flétrir comme des fraudes pieuses, les traditions vénérables qui s'attachent à notre collégiale (1). Nous ne pouvons laisser planer de pareils soupçons sur l'origine du Folgoët en Léon , et nous y répondrons , après avoir cité les deux paragraphes sur lesquels s'appuie M. Levot :

« Salaun ou Salomon , quoique n'étant nullement moine profès , doit cependant être compté parmi les élèves de Landevennec. Né dans le pays

(1) Notice sur Landevennec et son abbaye , par P. Levot. — Brest , 1858. — Pages 29 à 31 , 47 et 64.

de Léon , il passa une vie austère et pour ainsi dire semblable à celle d'un fou dans la forêt de Lampigou , près de Landevennec. Lorsque la faim le pressait , il demandait simplement du pain aux paysans voisins ; et quand il l'avait reçu , il le trempait dans de l'eau pure. Il n'interrompt jamais ce genre de vie ; il vaquait sans cesse à l'oraison , supportant également le froid et la pluie. Ayant ainsi passé sa vie entière dans la même forêt , il mourut , vers l'an 1360 , près de la fontaine et de l'arbre courbé sur lequel il montait ; et ses miracles donnèrent l'occasion de bâtir une chapelle en l'honneur de la mère de Dieu. »

« Jean III de Langoueznou construisit la chapelle de N.-D. du Follcoat dans la forêt voisine du monastère , et y déposa le corps de Salaun dans l'année 1360. »

D. Noël Mars , du manuscrit duquel M. Levot a tiré ce qui précède , a écrit en latin l'histoire de l'abbaye , en 1647 (1). Or Dom Jean de Langoueznou , qui écrivait en 1360 , affirme avoir été présent au miracle du lys près de Lesneven. Mais , dit M. Levot , nous ne possédons pas le texte latin original de Langoueznou ; l'on n'a

(1) Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque Impériale , dans le fond des Blancs Manteaux.

à sa place qu'une paraphrase *probablement tronquée, peut-être même falsifiée*, composée en 1562 par ordre de Mgr de Neuville, évêque de Léon. Quant au *Pèlerinage* écrit en 1634 par le P. Cyrille Le Pennec, M. Levot ne lui donne pas plus de crédit, et il le condamne en ces termes : « Il » n'y aurait rien de surprenant que, composé » près de trois siècles plus tard, il eût été le reflet involontaire de traditions altérées et per- » pétuées dans le but de rattacher à la basilique voisine de Lesneven une origine miraculeuse. »

Ce que M. Levot dit de l'ouvrage du P. Le Pennec, ne pouvons-nous pas le dire, avec beaucoup plus de fondement, des assertions de D. Noël Mars, écrites *près de trois siècles* après l'événement, et peut-être aussi *dans le but de rattacher à la chapelle voisine de Landevennec une origine miraculeuse*? En effet, c'est à l'époque où D. Mars écrivait, c'est en 1645, nous dit M. Levot, que l'abbé Pierre Tanguy fit rebâtir cette chapelle, sur l'emplacement de la chapelle primitive qui avait été détruite pendant les guerres de religion. « A peine bâtie, elle devint l'objet » d'une grande vénération et reçut beaucoup » d'offrandes, dont nous voyons, en 1652, l'abbé Tanguy et les religieux se disputer la possession avec une ardeur peu édifiante. » — N'est-il pas évident que l'abbaye de Landevennec, voyant le grand concours de pèlerins qui se

rendait à la collégiale voisine de Lesneven, voulut détourner à son profit l'élan de la piété des fidèles. Elle bâtit donc une chapelle sous le nom du Folgoët, en commémoration du miracle dont le Fou de la Vierge avait été honoré, comme aujourd'hui l'on construit, de divers côtés, des chapelles de la Sallette, en imitation de la Sallette du Dauphiné. Supposons que, dans quelques siècles, un de nos arrières neveux visite la chapelle élevée par la dévotion touchante du respectable abbé de Kermenguy, près de Morlaix. Si, trompé par le vocable de cette chapelle, il en concluait que l'apparition de la sainte Vierge n'a pas eu lieu près de Grenoble, mais bien sur les bords de la rivière de Morlaix, ne serait-il pas dans une erreur aussi profonde que D. Mars, voulant dépouiller notre sanctuaire du Léon de son héritage le plus précieux?

Dom Jean de Langoueznou était né au château du Brignon, paroisse du Bourg-Blanc, à trois lieues de Lesneven. Rien de plus naturel qu'il ait connu Salaun de son vivant, et qu'il ait vu le miracle du lys après sa mort. D. Langoueznou ayant écrit la relation du miracle, cela prouve la dévotion qu'il portait au Bienheureux Salaun, et cela explique qu'il ait pu élever, près de Landevennec, un oratoire sous le nom de Folgoët. L'abbaye put aussi demander une partie des reliques de Salaun pour les déposer dans cet oratoire, et voilà une interprétation convenable

du texte de D. Mars. Mais qui ne voit que les autres circonstances du récit de ce moine n'ont été écrites que pour donner de la vogue à la chapelle reconstruite en 1645 ? Le narrateur est pourtant forcé d'avouer que Salaun était né en Léon ; mais il cherche timidement à le faire considérer comme affilié à l'abbaye de Landevennec.

Comment veut-on admettre que l'évêque de Léon fasse imprimer, en 1562, une traduction altérée du texte latin de D. Langoueznou, et que l'abbaye ne proteste pas en se voyant enlever, au profit du Folgoët en Léon, la gloire d'avoir été témoin de la vie et de la mort du Bienheureux Salaun ? L'abbaye se contente, *un siècle après*, d'insérer un récit différent dans un manuscrit destiné à ne pas voir le jour. Est-ce d'une façon si timide que Landevennec aurait défendu ses droits, si elle en avait eu de réels ?

La Bretagne entière a contribué, par ses offrandes, à l'érection de notre basilique. L'abbaye seule a fait les frais de sa petite chapelle. La Bretagne tout entière, grands et peuple, princes et paysans, tous se sont donc trompés, excepté Dom Noël Mars ? — Les ducs Jean IV et Jean V, ainsi que la reine Anne, se sont rendus en pèlerinage à notre église, et ils n'ont jamais songé à chercher le Folgoët près de Landevennec. Ces princes ont donc fait fausse route, en n'écoutant pas D. Mars qui n'était pas encore de ce monde de leur temps ? — Les pièces ori-

ginales concernant l'érection de notre Folgoët en Collégiale, en 1422 et 1424, et les nombreuses fondations pieuses faites dans cette église, existent encore aux archives départementales de Quimper. Ces pièces sont donc fausses, et se trouvent entrer en complicité avec la pieuse fraude dont M. Levot accuse l'évêque de Léon de 1562 ? — Les papes Sixte IV, Innocent VIII, Léon X et Jules III, *tous vivant avant 1562*, ont accordé, à ceux qui visitent les autels de notre Folgoët, de précieuses indulgences. Ces Pontifes ont donc été trompés, au préjudice de Landevennec ?.... En vérité, nous en avons trop dit pour détruire une assertion qui tombe d'elle-même ; et sans notre estime pour notre honorable contradicteur, nous ne nous serions pas arrêtés si longtemps à réfuter l'erreur de son jugement (1).

III.

Ce qui prouve l'empressement des Bretons à honorer le miracle du Folgoët, c'est que les travaux de construction de l'église furent commencés en 1365, aussitôt après la conclusion du trai-

(1) Une remarque importante, c'est que dans la Réformation de la Noblesse de 1426, un très-grand nombre de gentilshommes du Léon s'appellent *Salaun* comme nom de baptême ; évidemment leurs pères leur avaient donné ce nom en mémoire du Fou du Bois.

té de Guérande qui rendait la paix à la Bretagne. L'année précédente, la bataille d'Auray avait affermi la couronne sur la tête du duc Jean IV de Montfort, par la défaite et la mort de son rival Charles de Blois. L'heureux vainqueur voulut sans doute remercier Notre-Dame du Folgoët de son triomphe, et il s'y rendit lui-même en pèlerinage. L'église fut dédiée en 1419, sous son fils et successeur Jean V, l'année même de la mort de saint Vincent Ferrier. Les prédications du grand Dominicain avaient ranimé la piété dans toute la Bretagne, et le moment ne pouvait être mieux choisi pour consacrer un nouveau temple sous l'invocation de la Vierge. Par lettres de 1422, confirmées en 1424 (1), Jean V érigea le Folgoët en collégiale, en la dotant de revenus importants. L'architecture du monument fait honneur à l'époque, et elle se fait remarquer par la richesse et l'élégance de son ornementation.

La façade occidentale se compose, comme dans les cathédrales, de deux tours que séparait un porche aujourd'hui détruit. Les deux portes au fond du porche, qui donnent entrée dans la nef, étaient ornées de la statue du duc Jean V, agenouillé devant celle de la Vierge. Il ne reste

(1) Dom Lobineau, *Preuves*, col. 984 et 985, et Dom Morice, *Preuves*, t. II, col. 1115, ont rapporté les actes de fondation.

que la console sur laquelle elles étaient placées ; mais on lit encore, à gauche du portail, une inscription dont MM. Cambry et de Fréminville ont mal déchiffré les caractères gothiques. Elle est conçue en ces termes :

Johannes illustriss. Dux Britonum fundavit præsens Collegium Anno Dni M III^e XXIII.

L'Adoration des Mages, en costumes du xve siècle, est représentée sur le tympan, où on lit, sur un cartouche : *Puer nat' est*. Au-dessus du porche, une fenêtre, dont les meneaux dessinent des cœurs, précède plusieurs arcades simulées en talon, qui renfermaient des écussons aujourd'hui martelés.

Vient ensuite une terrasse qui faisait communiquer ensemble les deux tours, par le moyen d'une balustrade en quatrefeuilles, dont on ne voit plus que les restes.

A la base des tours s'ouvre une petite fenêtre ogivale surmontée d'une arcature simulée, qui précède, dans la tour de gauche, deux baies divisées par des abat-sons, et dans celle de droite, un dôme décoré de colonnes d'ordre composite, qui renfermait autrefois la sonnerie. Cette dernière construction annonce une époque plus récente que le reste de la tour. Elle est due, en effet, à la reine Anne, qui la fit élever vers 1505. La tour de gauche a un second étage, séparé du premier par une moulure en quatrefeuilles, et

une corniche de feuilles de vigne, qui précède une arcature découpée à jour en ogives trilobées, divisées, au milieu de leur hauteur, par un meneau horizontal.

Cette arcature est surmontée d'une galerie flamboyante d'où s'élève, entre quatre clochets, une flèche en pierre, dont les arêtes sont garnies de crochets. La hauteur totale du clocher est d'environ cinquante-trois mètres.

Tous les contreforts, creusés à leur base de niches surmontées de dais, avec des consoles pour recevoir des statues, sont terminés par des pinacles. Sur les deux contreforts qui flanquent les tours, de chaque côté du porche occidental, on a de plus sculpté des lions tenant des bannières carrées semées d'hermines.

Le portail méridional fut élevé par Alain de la Rue, évêque de Léon, et a gardé le nom de cet évêque. En 1419, il consacra l'église du Folgoët, et fut la même année transféré à l'évêché de Saint-Brieuc. Ce portail se compose de deux portes évidées en talon, surmontées de consoles. Les voussures des portes sont remplies de feuilles de vigne du travail le plus délicat, et la statue du fondateur, revêtue de ses habits pontificaux, et décorée de ses armes (*trois croissants, surmontés chacun d'une billette*), existe encore sur le trumeau qui sépare ces portes. Le tout est encadré dans une grande arcade ogive à contrecourbure, dont les intrados se découpent en lé-

gères contre-arcatures trilobées, et cette arcade est elle-même surmontée d'une sorte de fronton pyramidal garni de crochets et portant des impostes. L'amortissement, aujourd'hui détruit, devait supporter une statue sur un piédestal; mais il ne s'élève pas maintenant au-dessus de la corniche en feuilles de vigne qui règne le long du toit.

Devant ce portail, sont les restes de la croix élevée par Alain, cardinal de Coetivy, qui fut un des plus généreux bienfaiteurs du Folgoët. Sa statue, curieuse pour l'histoire de la statuaire au x^ve siècle, le représente agenouillé sur le piédestal de la croix, les mains jointes, tenant un bourdon de pèlerin, et son chapeau de cardinal renversé sur les épaules. Un évêque crossé et mitré, probablement saint Alain, son patron, évêque de Cornouailles, se tient debout derrière le donateur et le présente à Notre-Dame. On attribue cet ouvrage à Michel Colombe, qui s'est immortalisé dans la suite par l'exécution du tombeau de François II à Nantes. Alain de Coetivy, successivement évêque de Dol, de Cornouailles et d'Avignon, fut créé cardinal du titre de Sainte Praxède, en 1449, et mourut à Rome en 1474. Ses deux frères ne furent pas moins illustres que lui. L'aîné, Prigent de Coetivy, fut amiral de France; et le troisième, Olivier, épousa une fille naturelle du roi Charles VII. Le cardinal professait, pour Notre-Dame du Folgoët,

une affection toute particulière, qu'il prouva par de généreuses fondations ; et en mourant à Rome, il exprima le vif regret que son corps ne pût pas reposer sous les voûtes de notre collégiale (1).

L'église, sans transepts, se replie en équerre du côté du midi, pour former la chapelle dite de *Croix*, et la *chambre du trésor*. A l'angle de cette dernière construction et du collatéral sud de l'église, s'ouvre, à l'ouest, le portique des douze apôtres, dont tous les détails sont admirables. La sculpture n'a reculé devant aucune difficulté, et les feuillages délicats qu'elle a copiés peuvent soutenir la comparaison avec la nature. Cette ornementation fleurie est entremêlée

(1) Le tombeau du cardinal existe encore à Rome dans l'église Sainte-Praxède. C'est un beau monument de marbre blanc, offrant, dans un enfeu ou arcature à plein cintre, la statue couchée du cardinal, les mains croisées sur sa poitrine. Sur les pilastres qui reçoivent la retombée du cintre, s'élèvent, dans des niches, deux statuettes représentant sainte Praxède et sainte Pudentielle, filles du sénateur Pudens, et converties au christianisme avec leur père par l'Apôtre saint Pierre, qui demeura longtemps à Rome dans leur maison. Ces deux sœurs s'étaient dévouées à ensevelir les corps des martyrs, et elles recueillaient dans des éponges leur sang, qu'elles exprimaient ensuite dans des vases consacrés. C'est avec ces attributs, l'éponge d'une main et la coupe dans l'autre, que l'iconographie chrétienne représente toujours sainte Praxède. — Saint Charles Borromée était lui-même titulaire de cette église, et il l'a restaurée avec magnificence. Le tombeau du cardinal de Coëtivy est situé à gauche de la chapelle où se conserve la colonne de la flagellation.

de figures grimaçantes, d'anges, de dragons, d'oiseaux et même d'insectes. Sur le linteau des deux portes, au fond du portique, on a représenté des *hermines passantes*, avec la devise de Bretagne : *A ma vie*. Toutes ces voussures et ces frises, si profondément refouillées, sont taillées dans le granit dur de Kersanton ; et nous remarquerons, à ce sujet, que le Folgoët est le plus ancien monument du pays où nous trouvions l'emploi de cette belle pierre. Au XIII^e siècle, les parties sculptées de nos édifices, et souvent les murs eux-mêmes, sont en tufeau ou en pierre de Caen ; au XIV^e siècle, en granit d'une nuance jaunâtre ; et avec le XV^e siècle commence l'usage du Kersanton (1) appliqué à l'ornementation seulement, le granit à grain grossier ayant continué à être mis en œuvre pour les parties moins délicates de nos constructions, concurremment avec le moellon.

Des colonnettes engagées reçoivent les nervures de la voûte, à chaque coin du portail. Il renferme toujours, reposant sur des consoles et surmontées de dais, les statues des douze apôtres ; mais une statue du Duc Jean V, qui y figurait aussi à gauche du porche, est aujourd'hui

(1) La pierre dite de Kersanton est une roche à grain fin, de couleur gris violet foncé. Elle est composée d'amphibole et de mica en parcelles, et contient souvent un peu de feldspath.

déposée contre un mur, à l'intérieur de la chapelle de *Croix*, au lieu d'être rétablie à la place qu'elle occupait primitivement. Cette statue, de grandeur naturelle, représente ce prince avec son armure défensive, la couronne en tête, le sceptre d'une main et le livret de fondateur de l'autre. Son tombeau ayant été détruit à Tréguier pendant la révolution, et les Bénédictins, auteurs de la Grande Histoire de Bretagne, ne l'ayant pas reproduit en gravure, la statue du Folgoët est peut-être la seule qui nous soit restée de Jean V.

L'une des clés de voûte du porche est décorée des armes de Bretagne, mi-parti de France, ce qui a fait dire, à tous les auteurs qui ont parlé du Folgoët, que le portique des Apôtres remontait seulement à la reine Anne. Nous le croyons cependant plus ancien d'un siècle et contemporain du reste de l'édifice, c'est-à-dire élevé, ainsi que le prouve la statue que nous venons de décrire, sous le duc Jean V, époux de Jeanne de France, fille du roi Charles VI (1). Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que, dans cet écusson mi-parti, les armes de France sont placées à sénestre, côté toujours réservé aux femmes ;

(1) Lors de la mort de saint Vincent Ferrier à Vannes, en 1419, la bonne et pieuse duchesse Jeanne voulut laver et ensevelir elle-même le corps du bienheureux Dominicain.

ses armes se composent d'ailleurs de fleurs de lys *sans nombre*. Or, au temps d'Anne de Bretagne, les fleurs de lys étaient depuis longtemps réduites à trois dans l'écu de France.— À droite du même porche, sur un cartouche tenu par un personnage accroupi servant de console, on voit une inscription qui a longtemps intrigué les antiquaires. On y lit cependant très-distinctement :

Bñ soiez veūz

abréviation pour *Bien soiez venuz*, c'est-à-dire *Soyez les bien venus*, invitation adressée aux fidèles pour entrer dans l'église.— Le gable ou pignon qui surmonte ce porche et celui de la chambre du trésor, ont leurs extrados découpés en quatrefeuilles du côté de l'ouest. Du côté du sud règnent une corniche en hermines *passantes* et une galerie en arcs trilobés, mais en partie détruites.

Les nombreuses fenêtres de l'église ont des meneaux flamboyants, et celles percées à l'est, dans le mur du sanctuaire et dans celui de la chapelle de *Croix*, qui en est le prolongement, sont particulièrement remarquables. La rosace en plein cintre qui termine le chevet passe, à juste titre, pour une merveille en son genre : elle repose sur une arcature composée d'ogives trilobées, avec un trèfle au-dessus ; l'arcature entière est encadrée par une moulure rectangulaire, et les meneaux de la rose figurent égale-

ment en ogives trilobées, des trèfles et des quatrefeuilles, comme à la rose de la cathédrale de Léon. Au-dessous est la fontaine du bienheureux Salaun, dont la source, cachée sous le maître-autel, à l'intérieur de l'église, écoule lentement ses eaux à l'extérieur, dans un bassin préservé par une sorte de porche-auvent, de forme ogivale; au fond duquel une statue de la Vierge repose sur une console fort délicatement sculptée. Toute la partie Est de l'église est décorée d'une corniche en feuilles de mauve et d'une galerie en quatrefeuilles, et l'extrados du gable du sanctuaire est aussi découpé à jour. Au-dessous de la corniche, on voit une arcature figurée en ogive, soutenue par des modillons représentant des personnages grotesques accroupis. — Le collatéral nord est le moins orné, et ne demande pas de description détaillée. Dans le collatéral sud, on remarque à l'intérieur une clef de voûte écartelée des armes d'Evreux et de Navarre. Cet écusson permet de préciser l'âge de cette portion du monument, et ne peut être attribué qu'à Jeanne de Navarre, fille de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, et de Jeanne de France, fille du roi Jean-le-Bon. Or, Jeanne de Navarre épousa : 1^o En 1386, Jean IV de Montfort, duc de Bretagne; 2^o en 1402, Henri IV de Lancastre, roi d'Angleterre. C'est donc dans cette période de seize ans que la princesse Jeanne dut contribuer à l'élévation de l'église, et les

chroniques du temps disent qu'elle s'y rendit elle-même en pèlerinage, en 1393.

Les arcades de la nef retombent sur des faisceaux de colonnes dont le fût est généralement muni d'une arête-mousse, et dont les chapiteaux offrent de ces larges feuilles grasses et frisées que l'on rencontre généralement dans les édifices gothiques du x^ve siècle. Un groupe de trois colonnettes, alternativement avec une colonne seule, s'élève, sans interruption, entre chaque arcade, depuis le sol jusqu'à la voûte. Celle-ci ne subsiste plus dans la majeure partie de l'église et est remplacée par un lambris vermoulu; mais la naissance des arceaux ou nervures, et des arcs doubleaux, se remarque encore, et la retombée de ces nervures a lieu sur le chapiteau des colonnes qui s'élèvent du sol.

L'église du Folgoët, plus heureuse que presque toutes les églises de France, a conservé son jubé, qui est à lui seul un monument. Trois arcades en plein cintre, dont les intrados sont découpés en trilobes à jour, sont surmontées d'une corniche couronnée elle-même par une galerie de deux rangs superposés de quatrefeuilles, véritable dentelle de pierre. Cette galerie, voûtée en arêtes, est soutenue, du côté de la nef, sur quatre colonnes, et s'appuie en arrière sur les piliers du chœur. On entre dans celui-ci par l'arcade du milieu, et les deux autres arcades sont remplies par des autels en pierre dont les re-

tables se détachent sur des fenêtres flamboyantes de la plus exquise légèreté. Il faut renoncer à décrire le luxe d'ornementation de toutes les parties de ce jubé, qui dépasse beaucoup en grâce et en fini d'exécution, les célèbres jubés de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, de la Madeleine de Troyes et de Sainte-Cécile d'Alby. Toutes ces sculptures sont exécutées en granit de Kersanton, ainsi que le chancel du chœur, le long duquel sont pratiqués, comme à la cathédrale de Léon, plusieurs enfeus. L'un d'eux renfermait le cénotaphe du cardinal de Coetivy, dont nous avons déjà parlé; dans un autre fut inhumé, au xvi^e siècle, Louis Barbier, seigneur de Kerjean, et Jeanne de Gouzillon, dame de Kernaou, son épouse. Leurs armes, *d'argent à deux fasces de sable*, pour Barbier, *parti d'or à la fasce d'azur*, accompagnée de trois cannettes de même, pour Gouzillon, se voyaient, il y a peu d'années, sur leur pierre tombale.

Le collatéral nord renferme, à son extrémité est, l'autel du *Rosaire*, fondé par les seigneurs de Guicquelleau. Sur la même ligne, au fond du chœur, on trouve le maître-autel, et à la suite, dans la chapelle de *Croix*, trois autres autels, fondés par les seigneurs du Châtel, de Coetivy et de Carman. Ces cinq autels, en pierre de Kersanton, datent de la construction de l'église; mais leurs retables sont anéantis, et au lieu des suspentes ou custodes du moyen-âge, on ne voit

aujourd'hui que d'affreux tabernacles en bois, sans aucun style, barbouillés en couleur, et imitant les marbres les plus étranges. Auprès du maître-autel, du côté de l'Épître, est une crèche de granit surmontée d'un dais, sous lequel se mettaient les orseaux. On y a relegué l'antique statue de la Vierge en pierre dure, à laquelle s'adressaient autrefois les hommages des pèlerins, pour asseoir sur un trône néo-grec une mauvaise statue en bois; adossée à la superbe maîtresse-vitre du sanctuaire. — Le quatrième autel, qui est le plus remarquable, se compose d'une arcature ogivale, figurée en accolade; chaque arcade, avec une archivolte garnie de crochets, supporte un bouquet de feuillage élevé sur un pédicule et renferme une statuette d'ange. Ces anges, au nombre de seize, tiennent les uns des cartouches, les autres des écussons. Des feuilles et des têtes de chardons s'enlacent en guirlandes sur la corniche, où une tige coupée laisse apercevoir les gouttes qui s'échappent de la sève. L'autel suivant peut avoir été fondé par le cardinal de Coetivy lui-même; mais le vitrail qui le surmonte, représentant la résurrection des morts, est d'une date postérieure, car on y voit figurer le cardinal lui-même, sortant nu de son tombeau, mais reconnaissable au chapeau rouge qu'on lui a conservé sur la tête, ainsi qu'à la légende *Integer vir* qui rappelle ses qualités. Ses armes et celles des principales familles al-

liées aux Coetivy se remarquent aussi dans le tympan du vitrail, et nous y avons reconnu particulièrement celles de Tiphaine de Grenguen, dame du Forestic, paroisse de Plouedern, épouse, en 1384, de Prigent de Coetivy, aïeul du cardinal et de son frère, amiral de France.

Quelques statues du x^ve siècle, sur des consoles gothiques, ornent encore le chœur et la chapelle de *Croix*; on y remarque, entre autres, le groupe de l'Annonciation, saint Pierre, saint Jean-Baptiste, et enfin une sainte Catherine, signée G. Droniou, et ayant à ses pieds deux écus, l'un plein, l'autre mi-parti. On a supposé que le tailleur d'images Droniou avait donné à cette sainte le costume de Catherine de Luxembourg, troisième femme du duc Arthur III en 1446, ce qui est admissible; mais les armes des écussons (*une aigle à deux têtes*, répétées, *mi-parti avec une quintefeuille*) appartiennent plutôt aux donateurs de l'image qu'à l'ouvrier qui l'a exécutée. Nous ne trouvons, dans la banlieue du Folgoët, que les Mesnoalet, de la paroisse de Plouvien, qui aient porté *une aigle impériale*, et les familles Kerbiquet (de Goulven) et Le Vayer (de Plouider) qui aient porté *une quintefeuille*. Nous supposons donc qu'un Mesnoalet, époux soit d'une Kerbiquet, soit d'une Le Vayer, fut le donateur de la statue qui nous occupe.

Un escalier de pierre, élevé dans le collatéral sud et terminé par un clocheton en flèche, con-

duit au jubé, aux combles, et, par une galerie à jour, à une petite tour construite au-dessus du jubé. Cette tour est terminée en pignon et percée de deux arcades géminées à contre-courbure. Enfin la chapelle de Kernaou, sous la tour du dôme, renferme aussi un autel en pierre, et sur sa voûte on remarque une peinture à fresque du x^{vii}e siècle représentant l'histoire du bienheureux Salaun.

Nous avons déjà nommé les seigneurs du Châtel, de Coetivy, de Carman, de Guicquelleau et de Kernaou, qui, à titre de fondateurs, avaient les plus hautes prééminences dans cette église. Leurs armes ornaient les vitraux, malheureusement détruits aujourd'hui, du célèbre peintre Alain Cap, de Lesnéven. Les autres écussons qui couvraient les murs sont aussi martelés en grande partie; c'étaient, outre l'écusson de Bretagne, ceux des évêques de Léon, Alain de la Rue, déjà cité, Philippe de Coëtquis, Jean Prigent, Guillaume Ferron, Antoine de Longueil et Jean de Carman, qui gouvernèrent ce siège pendant le x^ve siècle et le commencement du x^{vii}e. On y voyait aussi les armes des seigneurs de Rohan, Rosmadec, Penhoet, Penmarc'h, Rostrenen, Chateaubriant, Coatmen, Molac, Beaumanoir, Rieux, Coetjunval, Mezléan, Kergoff, Poulpry, &c. Toutes ces nobles familles avaient contribué, par leurs offrandes, à la gloire de Notre-Dame du Folgoët, et elles sont pour nous

autant de témoins contre les assertions téméraires et tardives du Bénédictin de Landevennec (1).

Les bâtiments de la collégiale, reconstruits à la fin du xvi^e siècle, sont occupés par la mairie et par l'école des frères. On y conserve les restes d'un fauteuil qui meublait la chambre d'Anne de Bretagne, dans son séjour au Folgoët. Cet édifice n'a aucun caractère architectural ; mais le doyen, auquel l'*hôtel des pèlerins* faisait suite, est un charmant manoir à tourelles et à lucarnes garnies de crochets, sur les murs duquel apparaissent les armes pleines de Bretagne. On y voit encore l'écusson de Guillaume Ferron, évêque de Léon, fondateur, en 1460, de deux chapellenies au Folgoët, et celui de l'un de ses successeurs, Christophe de Chavigné. La porte principale est décorée des armes du doyen, Guillaume de Kerlezroux, qui l'habita, ainsi que ses successeurs. L'hôtel était franc et exempt de toutes impositions, parce que les doyens devaient y recevoir, nourrir et loger les pèlerins. Suivant le Père Cyrille Le Pennec, tous les ducs de Bretagne, depuis Jean IV, ont honoré ces lieux de

(1) En outre de l'histoire manuscrite de l'abbaye de Landevennec, D. Noël Mars a écrit, en 1647, la vie manuscrite d'un de ses oncles, D. Noël Mars, comme lui prieur de Lehon et réformateur des Bénédictins de Bretagne. L'abbé Tresvaux a consacré une notice au second, qu'il désigne comme vénérable.

leur présence, et le manoir a conservé depuis, dans le pays, le nom de *Logis de la reine Anne*. La meilleure affectation qu'il pourrait recevoir aujourd'hui, serait d'être changé en presbytère ou en maison de sœurs de charité, ce qui assurerait en outre sa conservation, gravement compromise.

IV.

Pendant plus de trois siècles, le Folgoët vit accourir autour de sa fontaine la foule des pèlerins de toutes les parties de la Bretagne. Riches et pauvres venaient invoquer la bienheureuse patronne du bon Salaun, et les offrandes ne manquaient pas pour l'embellissement de son sanctuaire. On citait de nombreux miracles obtenus par son intercession, et la tradition populaire a conservé les couplets d'une charmante ballade du xvi^e siècle, racontant comment une jeune fille injustement accusée d'un crime fut sauvée sur le bûcher, par la protection de la Vierge du Folgoët. Les flammes refusèrent de consumer la condamnée, dont l'innocence fut ainsi solennellement reconnue (1).

Si le concours incessant des fidèles, les humbles donations des paysans n'ont pas laissé de

(1) Chants populaires de la Bretagne, recueillis par M. de la Villemarqué. 3^e édition. 1845. Tome 2, p. 71.

grandes traces dans l'histoire ; si elles ne sont inscrites qu'au livre de vie avec le verre d'eau du pauvre qui ne reste pas sans récompense , l'on pourra apprécier du moins , d'après les témoignages de piété donnés au sanctuaire du Folgoët par les princes et les grands de la terre , ce que devaient être la foi et la confiance du peuple , toujours plus ardentes que celles des classes supérieures : — C'est d'abord le duc Jean V , qui non content de s'être rendu de sa personne au Folgoët , ne rédigea pas moins de six lettres patentes , dans la durée de son règne , pour mieux organiser le service et assurer l'avenir de la collégiale qu'il avait fondée. Les princes ses successeurs , le duc François I^{er} et son frère Pierre-le-Simple , Arthur III , ancien connétable de France , et le duc François II , témoignèrent également de leur piété par des actes authentiques et d'importantes offrandes. La reine Anne marcha sur les traces de ses prédécesseurs , et dans son pèlerinage au Folgoët , ayant appris que les religieux Carmes de Saint-Pol-de-Léon « avaient dû » vulgué le miracle de l'innocent Salaun , enflammé tout le peuple de servir la Vierge et de l'honorer , et sollicité tous les ordres du pays d'y bâtir une chapelle ; en reconnaissance de » cela (1) » la pieuse princesse ordonna que le

(1) Le Père Cyrille Le Penneec.

P. supérieur des Carmes , accompagné de ses religieux , se transporterait au Folgoët le 15 août de chaque année , et y chanterait la messe solennelle de l'Assomption à l'intention des ducs de Bretagne ses ancêtres et du roi de France son époux.

Le roi Henri II , par lettres patentes du 9 juillet 1553 , donna à la collégiale une constitution en vingt-quatre articles. Il y établit une confrérie de l'un et l'autre sexe , se réservant pour lui , roi de France , et pour ses successeurs , le droit d'être le chef de cette confrérie ; et il régla les devoirs et les droits des confrères. Il décida que les princes issus de la Maison de Bretagne , les évêques et les doyens seraient seuls inhumés dans l'église ; mais les chapelles pouvaient être consacrées à la sépulture des seigneurs et des chanoines qui s'étaient affiliés à la confrérie. Quelle importance avait alors notre église , pour être ainsi l'objet de ces royales distinctions !

Un plus insigne honneur devait encore lui échoir sous l'épiscopat de Messire Rolland de Neuville , qui choisit solennellement Notre-Dame du Folgoët comme patronne de tout le Léon. Ce saint prélat institua , pour le 15 août de chaque année , une procession générale de toutes les paroisses de son diocèse à notre sanctuaire ; il s'y transporta lui-même en l'année 1598 , et il officia solennellement sur la fontaine de Salaun , au milieu de tout son peuple. Il avait donné une

triple intention à cet auguste pèlerinage : La première , de demander au ciel la cessation de la peste , qui sévissait d'une manière affreuse sur les villes de Saint-Pol-de-Léon et de Morlaix ; la seconde , de remercier Dieu et sa sainte Mère de la conversion d'Henri IV , qui avait abjuré le protestantisme à Saint-Denis , cinq années auparavant ; la troisième , de conjurer Dieu de préserver son diocèse de tout contact avec l'hérésie , l'édit de Nantes ayant , peu de mois auparavant , relevé les espérances des huguenots. « Le dévotieux Evesque fit porter au Folgoët le portrait en bosse , fait en cire , de cette belle église de Saint Pol premier Evesque de Léon : ce qui fut fait avec une grande solennité et dévotion..... Le bon Dieu et la sainte Vierge du Folgoët bénirent ceste action , et incontinent la peste cessa en tout le Menchy de Saint Pol ; et là du depuis , la contagion de l'hérésie n'a peu , jusques à présent , infecter aucun endroit de son diocèse ; et c'est par la grâce de N. S. et par les mérites de sa très-immaculée Mère à laquelle ce bon prélat avait une particulière dévotion (1). »

(1) Le Père Cyrille Le Pennec.— Messire de Neuville avait fait ériger 5,000 croix dans les chemins et carrefours de son diocèse, afin, disait-il, que les fidèles y rencontrassent partout les signes augustes de notre rédemption. Il mourut à 83 ans, en 1613, après 51 années d'épiscopat.

En la même année 1598, les habitants de Morlaix , délivrés de la contagion , « prindrent le » chemin de ce sacré pourpris , pour y offrir à » ce beau lys des vallées , à cette fleur des » champs , un portraict en cire de leur ville , » avec une notable aumosne qu'ils lui firent. »

Notre collégiale n'avait pas souffert pendant les guerres de la ligue ; elle le dut sans doute à la dévotion du marquis de Sourdéac , qui commandait à Brest pour Henri IV , tandis que les campagnes suivaient , en général , le parti du duc de Mercœur. Dès l'année 1592 , Sourdéac avait fait don à Notre-Dame du Folgoët d'une image de la Vierge , en argent , du poids de treize marcs , et d'un tableau enrichi d'or. L'année suivante , Mercœur prit l'église sous sa protection spéciale ; mais , malgré ses efforts , les habitants du Léon se réunirent au Folgoët même pour adresser leur soumission à Henri IV. Les sentiments pieux de Sourdéac et de sa femme avaient beaucoup fait pour obtenir cette pacification. Il se rendait au Folgoët avant d'entreprendre une expédition importante , et il y revenait ensuite pour remercier Dieu d'avoir échappé à la mort. « Il m'a luy-mesme confessé , dit le Père Cyrille , » preschant à Brest , avoir reçu de grandes fa- » veurs de Dieu par l'intercession de Notre- » Dame du Folgoët. D'où je vois clairement le » soin et l'intérêt particulier qu'il print pour » la conservation du thrésor de cette église pen-

» dant les troubles , et pour l'enrichir de tant
 » de bijoux et riches présents. » — Sourdéac y
 fonda une messe solennelle du Saint-Esprit, tous
 les dimanches, pour remercier Dieu d'avoir re-
 çu du roi le collier de l'ordre du Saint-Esprit.
 En 1606, il offrit encore à notre sanctuaire une
 chapelle complète d'argent, chandeliers, croix
 d'autel, calice, orseaux, &c.; et dix ans après,
 la dame de Sourdéac, en mourant, demanda que
 son cœur fût déposé au Folgoët. La translation
 s'en fit avec pompe, au milieu d'un grand con-
 cours de noblesse, de clergé et de peuple, et la
 cérémonie fut ordonnée par Messire René de
 Rieux, évêque de Léon, fils de la défunte.

En 1621, Sébastien de Rosmadec, baron de
 Molac, fonda la lampe perpétuelle du Saint-Sa-
 crement, au milieu du chœur de l'église. — En
 1627, les habitants de Plouescat, décimés par la
 peste, se vouèrent à Notre-Dame du Folgoët; et
 ils attribuèrent à son intercession la cessation du
 fléau qui les frappa pendant huit mois. — Vers
 le même temps, la reine Anne d'Autriche s'était
 aussi vouée à Notre-Dame pour obtenir un fils.
 Enfin, après vingt-deux ans de stérilité, elle mit
 au monde l'enfant qui devait être Louis XIV, et
 elle se souvint en mourant de la grande grâce
 qu'elle avait reçue. En effet, la reine légua 360
 livres pour la fondation de six messes basses au
 Folgoët, en reconnaissance du bienfait de la ma-
 ternité dont elle était redevable à la Mère de Dieu.

Le grand prince qui avait ainsi reçu les mar-
 ques visibles de la protection de Notre-Dame du
 Folgoët, devait être le premier à saper le fonde-
 ment de la gloire de notre sanctuaire. Par lettres
 patentes du mois de septembre 1681, Louis XIV
 « supprima le doyenné, gouvernement et collège
 » du Folgoët, pour les convertir en communau-
 » té et séminaire d'aumôniers de la marine. »
 C'était sans doute une institution louable, celle
 qui créait un corps d'aumôniers pour les armées
 navales; mais fallait-il, dans ce but, détruire les
 œuvres de la piété de trois siècles? Le clergé de
 la collégiale se composait alors du doyen-gou-
 verneur, de trois chapelains, d'un sacristain,
 d'un organiste, d'un maître de psalette, tous
 chanoines et d'ancienne fondation ducal; quatre
 autres chanoines étaient de plus récente fonda-
 tion. Ce clergé était chargé de desservir qua-
 torze cents messes de fondation par an, sans
 compter les grand'messes. Pendant quelques an-
 nées, le séminaire fut fixé au Folgoët même et
 confié à des prêtres séculiers; mais bientôt la
 direction en passa au supérieur des Jésuites de
 Brest: le séminaire fut transporté dans cette
 ville, et tous les revenus de la collégiale ser-
 virent à l'entretien des aumôniers de la marine.
 Les Pères de la Compagnie de Jésus, chargés de
 faire de bons aumôniers de vaisseaux, avaient
 des intérêts tout différents de ceux de leurs pré-
 décesseurs dans l'administration de la collégiale.

La piété des fidèles ne fut plus entretenue avec soin, quatre Récollets de Lesneven furent salariés pour desservir le Folgoët, et bientôt un incendie vint accélérer la décadence du pèlerinage, en préparant la ruine de l'église. Au mois de mars 1708, le feu fut mis à la collégiale par la maladresse d'un armurier chargé de raccommoder les soufflets de l'orgue. Les voûtes entières s'écroulèrent, et la toiture, les portes, avec une grande partie des vitraux, furent consumés par les flammes. Pendant les douze années qui suivirent, il n'y eut d'autre service religieux que la messe dite par quelques Récollets dans la petite chapelle de Kernaou, sous la tour du dôme, dont la voûte n'avait pas été atteinte par l'incendie. — Il fallut que le corps des échevins de Lesneven fit entendre ses plaintes jusqu'à Paris, pour obtenir une réparation bien incomplète de l'église; et enfin, en 1720, la toiture fut reconstruite à l'économie.

La même année avait lieu la fondation d'une messe solennelle, avec orgue et sonnerie, pour le repos de l'âme du marquis de Pontcallec, décapité à Nantes, à l'âge de vingt-et-un ans, avec trois autres seigneurs, pour avoir résisté à la violation des franchises de la Bretagne par le Régent. Cette dernière fondation prouve la confiance que N.-D. du Folgoët inspirait encore à la Noblesse bretonne, malgré les malheurs des temps et la décadence de l'église.

La suppression de la Compagnie de Jésus amena la fermeture du séminaire d'aumôniers de la marine, et fit donner une nouvelle destination aux vastes édifices qui entourent notre collégiale. On les transforma en maison de santé pour les troupes du roi qui, en sortant de l'hôpital de Brest, venaient y passer le temps de leur convalescence. Au mois de juin 1778, on y transporta les blessés du combat de la *Belle-Poule*, et les braves de Du Couëdic purent se promener dans les magnifiques avenues qui rayonnaient de toutes parts autour de la collégiale, et qui devaient bientôt tomber sous la hache révolutionnaire, comme furent abattues les croix, les têtes des statues de saints et les têtes des hommes de bien.

Enfin la révolution vint mettre le comble aux désastres du Folgoët. La sainte chapelle fut fermée le 16 novembre 1790, et le riche trésor de l'église, les vases sacrés, l'argenterie, les reliquaires, furent envoyés à la Monnaie de Nantes, pour y être fondus. Au 10 août 1792, pendant qu'à Paris on abolissait la royauté, au Folgoët on brisait les six cloches de la sonnerie, dont la plus grande pesait neuf mille livres. — On avait déjà vendu l'hôtel des pèlerins, le doyenné et tout l'enclos de l'ancienne collégiale; on vendit aussi l'église, et plus tard on martela ses écussons et on brisa ses statues. Cambry vit ces ravages le 30 brumaire an IV et en gémit. « Quels

» meurtres ! s'écrie-t-il ; que de costumes singuliers vont disparaître ! que de morceaux curieux vont s'anéantir ! Quel air de vétusté, d'étrangeté ont tous ces monuments ! Que n'ai-je un peintre avec moi ! mes faibles esquisses me suffisent, mais ne satisferont pas mes lecteurs. »

L'antiquaire philosophe se désolait de contempler tant de ruines, et de compter jusqu'à douze têtes de statues de saints dans la fontaine de Salaun, pendant qu'on enterrait çà et là d'autres pieuses images de pierre mutilées, pour s'en débarrasser. Que doit donc ressentir le chrétien, à la pensée de tant de profanations !

Pendant dix-huit années, le culte fut interrompu au Folgoët, et l'église livrée aux plus vils usages. Enfin l'aurore de meilleurs jours commença à se lever sur notre sanctuaire, et en 1808, pour la fête de la Nativité de la Vierge, le saint sacrifice fut offert sur ces autels depuis si longtemps déserts. « Mais l'église appartenait encore à son premier acquéreur, le sieur Anquetil ; il fallait la racheter. Douze particuliers zélés pour le culte de Marie se taxèrent entre eux pour cette bonne œuvre, et leurs noms doivent être consacrés à la mémoire des siècles. C'étaient Anne Le Gall et François Le Gall, son frère ; Hervé Le Goff ; François Uguen, instituteur ; Marie-Anne André, veuve de Guillaume Le Gall ; Guillaume Loac, Jean

» Arzur et Jean Toutons, habitants du Folgoët ; Jean Gac, demeurant à Kerdu ; Yves Laot, demeurant à Kergolestrec ; Guillaume Kerbrat, du moulin de Coet-Junval, en Ploudaniel, et Gabriel Abjean, maire de cette dernière commune (1). » Par le contrat du 25 août 1810, la vente fut faite au prix de dix mille francs, et les acquéreurs firent par le même acte donation de l'église à la commune de Guicquelleau.

En 1829, une ordonnance royale a supprimé la succursale de Guicquelleau pour la transférer à l'église du Folgoët, et depuis lors un recteur dessert régulièrement notre belle collégiale. Cependant, ce n'est que depuis bien peu d'années qu'elle commence à sortir de la période fatale d'abandon et d'oubli où elle languissait. Aujourd'hui, grâce au retour vers les saines idées en archéologie, l'église fournit à toute la Bretagne des modèles du plus pur gothique, malgré l'état de dégradation où elle est tombée ; et lorsqu'une fabrique veut se livrer à une reconstruction ou à une réparation intelligente, elle envoie copier au Folgoët un autel, une galerie, un bénitier. L'artiste y trouve un musée complet, et la ré-

(1) Notice sur Notre-Dame du Folgoët, par M. Miorcec de Kerdanet, dans son édition d'Albert Le Grand. — Nous avons largement puisé dans cette savante notice pour l'histoire moderne du Folgoët.

cente école de sculpture qui s'est formée à Saint-Pol-de-Léon rencontre ses meilleures inspirations sous les arceaux de notre collégiale.

Le Gouvernement a classé la collégiale du Folgoët au nombre des monuments historiques. A ce titre, elle a reçu, il y a peu d'années, une subvention qui a été employée avec intelligence à refaire une partie de la toiture, à consolider la galerie du jubé du côté du chœur, et à relever les charmants arcs-boutants qui relient ce jubé aux premiers piliers de la nef. Le département salarie, en outre, un gardien pour empêcher les touristes et les industriels d'enlever les beaux débris de sculpture qui gisent de toutes parts autour de l'église. Mais de nouvelles allocations seraient nécessaires pour arrêter le progrès des ruines, qui menacent de devenir irréparables. On peut dire avec vérité qu'il n'existe aucune partie de l'église qui ne réclame de promptes réparations. Outre les travaux urgents de consolidation, nous devons signaler, comme premiers ouvrages d'art à entreprendre, le rétablissement du porche occidental, ainsi que de la galerie en pierre qui joignait les deux tours. Les autres galeries et les voûtes détruites par l'incendie de 1708 demanderaient à être reconstruites. Une superbe fenêtre à meneaux, dans la chapelle de *Croix*, a été bouchée par une ignoble maçonnerie, et une rampe en pierre, au-dessus de la même fenêtre, est aujourd'hui rem-

placée par une rampe en fer du plus mauvais goût. Le jubé subit encore, dans une de ses colonnes, un écartement menaçant. Des retables d'autel, en harmonie avec le reste de l'édifice, devraient être substitués aux retables modernes qui le défigurent maintenant. Les armoiries des bienfaiteurs de l'église devraient être rétablies à la place qu'elles occupaient avant la révolution. Enfin, combien il serait désirable de transformer en presbytère l'ancien logis de la reine Anne, seule manière de conserver ce charmant manoir qui s'harmonise si bien avec la façade de l'église, et d'en chasser la population de misérables qui le défigure actuellement.

Nous croyons savoir que le devis de restauration présenté au ministère d'Etat, en 1850, par l'habile architecte du gouvernement, M^r E. Lambert, comprenait trois catégories de travaux. La première seule, et la moins importante, a été exécutée. Nous faisons des vœux pour que la fabrique du Folgoët se hâte de présenter une requête au ministère d'Etat, afin de demander l'exécution de la seconde catégorie des travaux proposés par M. Lambert; et grâce à l'intérêt ressenti récemment en haut lieu pour notre collégiale, nous avons l'espoir que cette requête serait accueillie favorablement.

D'autres dépenses sont sans doute nécessaires pour la restauration de l'église. La toiture demande un entretien continu; les beaux vitraux

voient le vent s'engouffrer entre leurs débris; la nef est sans dallage, et la terre battue s'y détrempe en hiver. Il n'existe pas de chaire à prêcher; plusieurs des beaux autels sont sans flambeaux et sans crucifix. Mais ces dépenses, ainsi que l'achat de nouveaux ornements, ne peuvent entrer dans le budget de l'Etat; c'est à la fabrique à y pourvoir avec intelligence, et c'est à la piété des fidèles à fournir à la fabrique les ressources dont elle a besoin. Déjà un appel à la charité publique, que nous avons adressé dans un journal religieux de Paris, a valu plus d'une offrande à Notre-Dame du Folgoët. Nous désirons que cette notice dispose de même quelques lecteurs à la générosité, et nous ne l'avons écrite que dans cet espoir.

Malgré la dureté des temps qui s'est appesantie sur le Folgoët plus encore que sur tant d'autres sanctuaires, les paysans du Léon n'ont pas oublié le chemin de la fontaine du bienheureux Salaun. C'est surtout les dimanches de mai que l'affluence des pèlerins est considérable; et pendant ce mois consacré à Marie, l'église ne désemplit pas depuis trois heures du matin jusqu'au soir. Mais combien ce concours est encore faible auprès de la foule qui s'y renouvelait à une époque de foi et de simplicité! Il ne suffit pas de restaurer l'église, il faut y restaurer la piété des anciens temps. Ce n'est pas la puissance et la bonté de Notre-Dame du Folgoët qui ont changé

envers nous; c'est notre dévotion qui a changé envers elle, et la patronne du Léon réclame les hommages de tous ses enfants.

Le Souverain Pontife, sur les prières de Mgr l'Evêque de Quimper et Léon, a octroyé récemment au Folgoët de précieuses indulgences pour le mois de mai. Mais nous avons vu que quatre Papes avaient accordé des indulgences perpétuelles à ceux qui visitent les autels de notre collégiale. Jules III surtout, les a dotés des mêmes privilèges que ceux dont jouissent les autels des sept grandes Basiliques de Rome. Le sommaire de ces bulles, imprimé à Morlaix en 1630, avec l'approbation de l'Ordinaire, est encore affiché au Folgoët. Ce sommaire a été visé et approuvé par Mgr de Quimper en 1829, et depuis encore par M. Jegou, Grand-Vicaire, en 1837. Néanmoins il serait à craindre que ces indulgences insignées ne fussent périmées par l'interruption de tout culte à l'époque de la grande Révolution. Une confirmation authentique de ces faveurs spirituelles serait donc vivement désirable; et en montrant à Rome comment les Souverains Pontifes des ^{xv^e} et ^{xvi^e} siècles ont ouvert les trésors de grâces de l'Eglise en l'honneur de notre sanctuaire, on obtiendrait peut-être que le vénérable Chapitre du Vatican voulût bien accorder une couronne à l'image de Notre-Dame du Folgoët. Nous serions heureux que Mgr Sergent daignât s'employer à procurer

cette gloire insigne à l'une des églises les plus intéressantes de son diocèse. Ne sait-on pas que notre digne Prélat considère comme une des missions de son apostolat de rendre aux *Pardons* leur caractère exclusivement religieux, en leur faisant perdre l'aspect de fête profane qu'ils tendaient à usurper ? Ne sait-on pas que son zèle s'emploie avec succès à ramener la ferveur du culte dans tous les lieux autrefois consacrés à la très-sainte Vierge ? A ce double titre Le Folgoët se recommande à sa bienveillante sollicitude. D'après le salutaire effet produit par le couronnement solennel de deux images de la Vierge en Bretagne, Notre-Dame de Guingamp et Notre-Dame de Rumengol, nous ne croyons pas nous tromper en pensant que la piété populaire recevrait de cette auguste cérémonie un élan extraordinaire dans tout l'ancien diocèse de Léon. Les Italiens vont en pèlerinage à Lorette, les Espagnols à Compostelles, nos compatriotes du Midi à Fourvière ou à la Salette ; nous autres Bretons, n'abandonnons pas nos vieux sanctuaires, et travaillons au contraire, par nos offrandes, par notre exemple et par notre influence, à y faire revivre toutes les gloires du passé.

FIN.

